



CABINET DU HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 22 août 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

DIFFICULTES RENCONTREES PAR CERTAINES COMMUNES POUR LA DELIVRANCE DES TITRES D'IDENTITE

Plusieurs communes du territoire ont fait part au haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie de problèmes avec les dispositifs de recueil (DR), utilisés pour la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports.

Les problèmes techniques liés à la délivrance des titres sont gérés directement par l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), dès qu'elle est informée par les communes d'un incident technique. L'ANTS fait intervenir son propre prestataire si l'incident l'exige.

Averti par les communes de Pouébo, Voh, Nouméa (qui dispose toutefois de plusieurs DR et peut donc continuer à délivrer les titres), Païta et Maré, le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie a saisi sans délai l'ANTS, afin de l'alerter sur les difficultés rencontrées actuellement.

Les investigations menées par l'ANTS et son prestataire local montrent que le problème technique se situe au niveau national et des solutions sont actuellement en cours d'élaboration.

Le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie rappelle aux usagers qu'ils peuvent effectuer leurs demandes de cartes nationales d'identité et de passeports dans n'importe quelle autre commune du territoire disposant d'un DR.

Contact presse :
Charlotte Mannevy
☎ 26 64 22 – 77 71 93
@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Les communes équipées de dispositifs de recueil



Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr